

Des lectrices de chansons de geste aux XIII^e–XV^e siècles ?

Jean-Baptiste Camps

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Camps. Des lectrices de chansons de geste aux XIII^e–XV^e siècles ?. Douchet, Sébastien; Halary, Marie-Pascale; Lefèvre, Sylvie; Moran, Patrick; Valette, Jean-René. De la pensée de l'histoire au jeu littéraire: études médiévales en l'honneur de Dominique Boutet, pp.409-426, 2019, Nouvelle bibliothèque du Moyen âge, 978-2-7453-5145-6. halshs-03018425

HAL Id: halshs-03018425

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03018425>

Submitted on 30 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES LECTRICES DE CHANSONS DE GESTE AUX XIII^e- XV^e SIÈCLES ?

Lorsque l'on cherche à imaginer le public de nos chansons de geste, on tend à se former l'idée d'un public aristocratique masculin et guerrier, semblable, au fond, aux héros des textes eux-mêmes, à l'image des guerriers de Guillaume le Conquérant écoutant la *Chanson de Roland* avant la bataille de Hastings. Certes, les évolutions progressives du genre épique, qui rendent « au milieu du XIII^e siècle [...] impossible d'écrire une chanson de geste purement féodale et guerrière »¹, pourraient nuancer cette impression. Elles ne semblent toutefois pas mener à un rôle majeur dévolu à la courtoisie et à la présence féminine dans la plupart des textes et « n'affectent que secondairement le contenu épique »².

Les études récentes consacrées à la question du genre dans la chanson de geste n'ont guère remis en cause la dominante masculine de ces textes. Selon Sarah Kay, « la norme masculine se définit le plus souvent en fonction des relations entre les hommes, et la différence sexuelle n'est pas un constituant nécessaire de l'identité héroïque »³. Le rôle joué par les femmes se résumerait souvent à celui d'objets d'échange entre hommes venant tantôt consolider leurs alliances, tantôt s'interposer dans leurs velléités d'agression⁴. Dans quelques textes, néanmoins, en palliant les manques de personnages masculins, elles souligneraient les défauts de l'ordre dominant, lui permettant de se réaffirmer par la violence qui s'exerce à leur encontre, ou viendraient rappeler à leur rôle des personnages masculins oubliés, à l'instar de Guibourc blâmant Guillaume de ses larmes et l'incitant à préférer la mort au combat au déshonneur⁵. En dépit de cette place périphérique, des voix féminines s'expriment, les « femmes souffrent et parlent »⁶, étant parfois sujets, et pas seulement objets (du désir masculin). La figure féminine peut-être la mieux représentée est celle de la mère, allant avec l'importance du lignage et de la parenté, à l'image par exemple de *Berte as grans piés* dans la chanson éponyme – et, par antithèse, d'Aliste –, d'Elie ou de Beatrix dans la *Naissance du Chevalier au Cygne*⁷. Dans le sous-genre des Enfances, les mères occupent parfois un rôle important, comme Ide de Boulogne, prédisant, dans les *Enfances Godefroi*, l'avenir de ses enfants.

¹ Dominique Boutet, *La Chanson de geste : forme et signification d'une écriture épique du Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. Écriture, 1993, p. 195-227, part. p. 214-216.

² *Ibid.*, p. 215. Dans son étude récente sur la réception, Paula Leverage rappelle la prégnance de cette hypothèse d'un public militaire, concurrencée sans être nécessairement contredite par les hypothèses d'un public à même de saisir tous les raffinements stylistiques du genre, voire plus nettement de cour; Paula Leverage, *Reception and Memory: a Cognitive Approach to the Chansons de Geste*, Amsterdam/New York, Rodopi, coll. Faux titre 349, 2010, p. 24-25.

³ Sarah Kay, « La représentation de la féminité dans les chansons de geste », dans *Charlemagne in the North: Proceedings of the Twelfth International Conference of the Société Rencesvals*, Edinburgh, Société Rencesvals British Branch, 1993, p. 223-240, p. 224. Simon Gaunt, *Gender and Genre in Medieval French Literature*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. Cambridge Studies in French 53, 1995, p. 22-70, range la chanson de geste du côté d'une « masculinité monologique ».

⁴ *Ibid.*, p. 63.

⁵ *Ibid.*, p. 63-64.

⁶ Sarah Kay, « La représentation de la féminité dans les chansons de geste », art. cit., p. 237.

⁷ Pour une interprétation, voir Finn E. Sinclair, *Milk and Blood: Gender and Genealogy in the "Chanson de Geste"*, Berlin, Peter Lang, 2003.

Que savons-nous de ceux qui possédaient ou utilisaient les manuscrits épiques ? Les sources dont nous disposons pour approfondir la question de la possession et l'utilisation de ces manuscrits sont restreintes, surtout pour les périodes plus anciennes : d'un côté, certains manuscrits peuvent porter des notes de possession ou des traces d'usage, de l'autre, nous disposons de quelques sources externes, telles que les listes de livres réalisées lors des dons, inventaires ou testaments, complétés par des catalogues de bibliothèques, des listes de prêts ou encore des registres de compte pouvant signaler des acquisitions. Nous sommes toutefois mal lotis pour les manuscrits vernaculaires touchant à la littérature récréative, dont on peut soupçonner qu'ils sont souvent sciemment omis de certaines de ces listes, notamment des testaments. Ces sources peuvent être complétées du témoignage de textes extérieurs à la chanson de geste, mais qui peuvent témoigner du public des chansons⁸.

Notons que cette approche du public court le risque d'être assez partielle. Les chansons de geste possèdent en effet cette particularité que l'écrit ne serait ni leur premier ni leur unique canal de diffusion. L'oralité participe, même de manière restreinte, « pour l'immense majorité des textes qui nous sont parvenus » à « la consommation, ou, si l'on préfère, la publication ou la transmission », et ce jusqu'au XIII^e siècle du moins⁹. Cette diffusion orale a des implications sur le public que nos manuscrits permettent d'esquisser, en le restreignant aux seuls individus ayant les moyens (et le goût) d'en acquérir des copies manuscrites, objets coûteux, et la capacité de les lire ou de se les faire lire.

Partielle, cette étude le sera également parce qu'il est très probable que le petit nombre de manuscrits que nous conservons (300 environ) ou les manuscrits perdus que nous reconnaissons dans les inventaires anciens ne soient pas proportionnellement représentatifs de la production médiévale. Autrement dit, il est probable que la décimation qui a frappé les manuscrits épiques médiévaux ne les ait pas tous frappés uniformément et qu'au contraire, le type manuscrit, l'origine chronologique ou géographique aient très largement joué un rôle¹⁰. Les manuscrits les moins luxueux et de petit format, les « manuscrits de jongleur » ou *libelli*, dans lesquels il faut plutôt voir le résultat d'une production à meilleur marché et peut-être moins professionnalisée, ont pu constituer une partie importante de la production et circuler sous la forme de cahiers de parchemins non reliés. Ces livres portatifs, et signalant clairement un intérêt pour le texte plutôt que pour l'objet, ont probablement été plus fréquemment détruits que les volumes « de bibliothèque », luxueux et de grand format. De la même manière, il ne nous reste presque plus rien des manuscrits les plus anciens, ceux du XII^e siècle, époque, pourtant, où le genre épique fait recette¹¹.

Ce facteur n'est pas le seul à limiter l'ampleur chronologique de notre étude, que la rareté des sources sur la possession de manuscrits de chansons de geste restreint à une époque (XIII^e-XV^e siècles)

⁸ Paula Leverage (*Reception and Memory, op. cit.*, p. 18-19) y ajoute les indices internes, que j'ometts car ils ne concernent pas exclusivement la transmission manuscrite.

⁹ Dominique Boutet, *La Chanson de geste, op. cit.*, p. 70-71.

¹⁰ Voir Jean-Baptiste Camps, *La « Chanson d'Otinel » : édition complète du corpus manuscrit et prologomènes à l'édition critique*, thèse de doctorat, dir. Dominique Boutet, Université Paris-Sorbonne, 2016, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01664932>, p. xxxv-xciv (consulté le 04/05/2016).

¹¹ On peut estimer qu'environ 60% des témoins conservés sont du XIII^e siècle, contre 25% du XIV^e et peut-être 2% du XII^e.

où le roman est bien installé et où le genre épique a évolué vers une différenciation moins marquée et une scripturalité plus affirmée. Une dernière limite, enfin : possession ne signifie pas (nécessairement) lecture. Des ouvrages hérités ou des volumes d'apparat peuvent dormir dans un coffre ou n'en être sortis que pour être montrés, pour des usages d'apparat ou des curiosités passagères.

En dépit de ces réserves, il me semble néanmoins qu'une étude de ce type mérite d'être entreprise, car elle peut nous permettre d'appréhender, malgré tout, une partie du public de nos chansons, comme de remettre en cause certaines idées que nous pourrions avoir, en envisageant ici particulièrement la part des femmes de l'aristocratie, même s'il serait aussi possible de souligner le rôle des clercs, réguliers ou séculiers, ainsi que, groupe qui a laissé moins de traces, des non-nobles¹².

Il ne faut ainsi vraisemblablement pas imaginer, pour le public aristocratique du moins, un public uniquement, ou peut-être même essentiellement, masculin : la préférence pour la lecture vernaculaire du public féminin lettré – au sens, tout d'abord, de la capacité à reconnaître les lettres d'un texte et à l'oraliser – est bien établie¹³, tout comme la plus grande proportion de femmes écrivant dans un vernaculaire plutôt qu'en latin – D. H. Green parle d'une « *women's greater inclination for vernacular literacy, in other words for literacy of another kind* »¹⁴. On peut supposer qu'en Angleterre cette préférence concernait aussi l'anglais par rapport au français, mais celui-ci est toutefois loin d'être absent, les *romances* en français formant le second groupe de textes le plus représenté parmi les livres dont la possession peut être attribuée à des femmes anglaises des derniers siècles du Moyen Âge¹⁵.

Les lectures d'une femme de l'aristocratie anglo-normande au XIII^e siècle : le témoignage de Robert de Gretham

Une preuve de l'intérêt des femmes de l'aristocratie anglo-normande pour les chansons de geste nous est fournie, en négatif, par les écrits du chapelain (et peut-être chanoine augustinien) Robert de

¹² Sur ces groupes, voir *Ibid.*, p. lxxix-xciv ; Paula Leverage, *Reception and Memory*, *op. cit.*, p. 69-103 ; Keith Busby, *Codex and Context : Reading Old French Verse Narrative in Manuscript*, 2 vol., Amsterdam, Rodopi, coll. Faux titre 221-222, 2002, t. II, chap. 7 ; Maria Careri et Giovanni Palumbo, « Pratiques de "lecture" des chansons de geste : le cas de la *Chanson d'Aspremont* », dans *Lecteurs, lectures et groupes sociaux au Moyen Âge*, dir. Xavier Hermand, Étienne Renard et Céline Van Hoorebeeck, Turnhout, Brepols, coll. Texte, Codex & Contexte 17, 2014, p. 169-184.

¹³ Les mentions sont nombreuses de la difficulté d'accéder à l'apprentissage du latin pour les femmes, y compris les religieuses. Ces affirmations, que l'on retrouve chez Jean Gerson, Dante ou Chaucer, ne peuvent se résumer entièrement à des clichés anti-féminins et paraissent confirmées par la part des textes français dans les bibliothèques des couvents de femmes, notamment quand on peut les comparer avec leurs équivalents masculins, dans les monastères doubles comme Vadstena ou Syon : Dennis Howard Green, *Women Readers in the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. Cambridge Studies in Medieval Literature 65, 2007, p. 30-42. Hildegarde de Bingen (1098-1179) elle-même mentionne souvent – peut-être en partie par humilité ou posture – son incapacité à écrire correctement en latin ; Guibert de Gembloux, son dernier secrétaire, la décrit comme « *Indocta quippe quantum ad eruditionem artis grammaticae [...], tantum ut, libere fatetur ipsa, instar mulierum psalterium solummodo discentium simpliciter scripturas in usu habens legere, non sensus earum acumine ingenii [...] valens penetrare* » (Guibertus Gemblacensis, *Epistolae : quae in codice B.R. BRUX. 5527-534 inveniuntur*, éd. Albert Derolez, Turnhout, Brepols, 1988, coll. Corpus christianorum 66-66A, p. 377 ; voir Jeroen Deploige, *In nomine femineo indocta : kennisprofiel en ideologie van Hildegard van Bingen (1098-1179)*, Hilversum, Verloren, coll. Middeleeuwse studies en bronnen 55, 1998.

¹⁴ Dennis Howard Green, *Women Readers in the Middle Ages*, *op. cit.*, p. 32.

¹⁵ Carol M. Meale (« "... alle the bokes that I haue of latyn, englich, and frensch" : Laywomen and their Books in Late Medieval England », dans *Women and Literature in Britain, 1150-1500*, dir. *id.*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. Cambridge Studies in Medieval Literature 17, 1993, p. 128-158, p. 138-139) souligne que la mention par Alice West de Hinton Marcel, dans son testament (1395), de « *alle the bokes that I haue of latyn, englich, and frensch* » doit nous amener à réfléchir sur une association trop stricte de la lecture féminine avec une langue unique.

Gretham, qui « écrivait pour une dame noble qui avait une faiblesse pour les chansons de geste qu'il espérait éradiquer »¹⁶ son *Miroir* ou *Evangile des domnees*, traduction du milieu du XIII^e siècle des évangiles dominicaux, avec l'objectif avoué de l'amener à des lectures plus vraies et pieuses.

A sa trechere dame, Aline,
Saluz en la vertu divine.
Madame, bien l'ai oï dire
Ke mult amez oïr e lire
Chançon de geste e d'estoire,
E mult i metez la memoire ;
Mais bien voil que vus le sachez
Que ço est plus ke vanitez ;
Kar ço n'est rien fors controvure
E folie de vaine cure :
Si l'om i trove un bon respit,
Tut li altre valdra petit.
Ço est en vair le tripot
De chescun ki mentir volt :
Pur plus soïrement mentir
Alcune rien dist a pleisir,
E dist alcune vérité
Pur feire oïr sa falseté.
E ço n'est pas chose creiable
Que tu seit vair k'est dit en fable ;
Nun est ço vair quant k'est escrit
D'estoire k'om en chançon dist ;
Kar cil ki chançons controverent
Sulum lur quiders les furmerent,
E l'om dist en respit pur vair
Ke quidance n'est pas savoir.
Veëz si ço pot estre vair
Que uns enfes oüst poair
Cum dist la chançon de Mainet,
U del orfanin Sansunnet,
U de la geste dan Tristam,
U del bon messenger Balam.
Veëz les autres ensemment ;
N'i ad celui ki trop n'i ment ;
Ne sunt pas forstrait d'escripture,
Mais chascun fait sa controvure.
Or seit ke tut seit veritez,
Si est ço purquant vanitez
Tels escriz oïr e entendre,
U l'alme ne poet nul bien prendre.¹⁷

Le début de ce prologue est pour nous très riche d'informations, et tout d'abord sur les modes de réception du texte épique : *oïr e lire* (v. 4). L'association des deux termes, certes peut-être conditionnée par la rime, laisse néanmoins à penser que, plutôt que l'écoute d'une récitation due à un jongleur de passage, il est question de lecture privée durant laquelle un des participants lit à haute voix pour les autres, telle que nous la représente quelques décennies plus tôt la scène fameuse du *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes¹⁸. Cette association revient au v. 39, où il s'agit d'*oïr e entendre des escriz*. C'est à cet exercice de lecture ou d'écoute et de compréhension que dame Aline consacre ses

¹⁶ Aude Mairey, *Une Angleterre entre rêve et réalité : littérature et société dans l'Angleterre du XIV^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Histoire ancienne et médiévale, 2007, p. 310, d'après Helen L. Spencer, *English Preaching in the Late Middle Ages*, Oxford, Clarendon Press, 1993, p. 151.

¹⁷ Robert de Gretham, *Étude sur Le miroir ou Les évangiles des domnées de Robert de Gretham, suivie d'extraits inédits*, éd. Marion Y. H. Aitken, Paris, Édouard Champion, 1922, p. 105-106.

¹⁸ Voir Keith Busby, *Codex and context, op. cit.*, t. I, p. 21-22, avec d'autres exemples dans *Floire et Blancheflor* et *Hunbaut*.

capacités intellectuelles, si c'est bien ainsi qu'il faut comprendre *memoire*, qui, fréquemment attesté en cooccurrence avec *sens*¹⁹, désigne peut-être globalement les sens internes par opposition aux sens externes, à moins qu'il n'y faille voir une allusion à la mémoire proprement dite, dont le rôle dans la réception des chansons a été très bien souligné par P. Leverage²⁰.

La condamnation morale des chansons de geste, construite sur une opposition classique entre le vrai et le faux, la fable, est intéressante en ce qu'elle met l'accent sur la nature fictionnelle de ces textes : ces chansons ont été *controvées* par des auteurs, qui ne sont pas nommés, mais les ont faites selon leur *quidance*, leur imagination, souvent opposée comme ici au *savoir*²¹. La virulence dans les attaques contre la véracité et l'historicité des chansons de geste, qui mentent, sont des compositions inventées par leurs auteurs et se voient retirer toute l'autorité que leur confierait une source écrite souvent revendiquée (elles ne sont pas « fortrait d'escripture »), comme les compromis auxquels Robert de Gretham est contraint – les chansons mêlent vrai et faux pour mieux faire passer leurs mensonges, et, quand bien même elles seraient vraies (v. 37-40), elles restent vaines car l'on n'y trouve rien qui ait une quelconque valeur, à part à la rigueur, de temps à autre, un « bon respit » (parole édifiante) – rend peut-être compte du succès, auprès du public laïc moins informé, de la revendication par la chanson de geste de « sa véracité, son historicité, qui sont les lois fondamentales du genre »²². Remarquons que ces vaines chansons paraissent bien connues de notre clerc : il évoque, en laissant entrevoir des détails du récit, *Mainet*, *Aspremont* ou peut-être *Fierabras* (le « bon messenger Balam ») avec, entre les deux, un texte plus délicat à identifier, qui est vraisemblablement une chanson de *Sansonnet* perdue, d'ailleurs attestée par la *Chronique de France jusqu'en 1380*, le *Myreur des Histors* de Jean d'Outremeuse (XIV^{3/3}) et la *Chronique* latine d'Aubri des Trois-Fontaines (XIII^{2/4})²³.

On notera que *Tristan*, s'il s'agit bien de l'œuvre arthurienne et non d'une chanson non identifiée, est caractérisé comme une geste, point à mettre en regard de la faiblesse de la distinction entre chanson de geste et roman en domaine anglo-normand²⁴, ainsi qu'avec les traits épiques que l'on a pu déceler dans la version de Béroul. La traduction moyen-anglaise se contente de mentionner *Tristan et Guy of Warwick* : « *Loke now to Tristrem, oþer of Gy of Warrewyk, or of ony oþer, & þu ne schalt fynde non þat þer nys many lesynges & gret. Ffor þey ben nouzt drawn owt of holy wryt, but iche man þat makeþ hem enformeþ hem aftur þe wylle of his herte, & þenkeþ þat hit is al soþ* »²⁵.

¹⁹ Adolf Tobler et Erhard Friedrich Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch : édition électronique*, dir. Peter Blumenthal et Achim Stein, Stuttgart, 2002 (ci-après TL), entrée « memoire ».

²⁰ Paula Leverage, *Reception and memory*, op. cit.

²¹ « Dedans un mui de cuidance / N'ait mies plain poing [d'entandance] » (*Dolopathos*) ; « Mais entre savoir et cuidance / Sachiez, a moult grant difference » (*Cleomadès*) ; TL, entrée « cuidance ».

²² Dominique Boutet, *La Chanson de geste*, op. cit., p. 76.

²³ Louis Gemenne, « Sansonnet : avis de recherche d'un orphelin épique », dans *L'Épopée romane au Moyen Âge et aux temps modernes : Actes du 14^e Congrès International de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes, Naples, 24-30 juillet 1997*, dir. Salvatore Luongo, 2 vol., Napoli, Fridericana ed. universitaria, coll. Fridericana Varia 6, 2001, t. II, p. 666-676.

²⁴ Melissa Furrow, « "Chanson de geste" as romance in England », dans *The Exploitations of Medieval Romance*, dir. Laura Ashe, Ivana Djordjević et Judith Weiss, Cambridge, D. S. Brewer, coll. Studies in Medieval Romance 12, 2010, p. 57-72, p. 57.

²⁵ Robert de Gretham, *The Middle English "Mirror": an Edition Based on Bodleian Library MS Holkham misc. 40*, éd. Kathleen Marie Blumreich, Turnhout, Brepols, 2002, p. 2.

Si l'on pourrait songer que cette dame Aline est une fiction littéraire – comme par un fait du hasard, le seigneur dédicataire du *Corset* du même Robert de Gretham se nomme « Alain » –, il semblerait en réalité que ces deux poèmes aient été dédiés à Hélène de Quency, co-héritière du comté de Winchester, et à son mari (c.1240) Alain la Zouche, seigneur de North Molton, Ashby et Tong Castle, et officier royal de Henry III (†1270)²⁶. Notre auditrice/lectrice de chansons est ainsi issue d'une des plus importantes familles, d'origine normande, d'Angleterre à cette époque – elle est la benjamine des trois filles de Roger de Quincy, comte de Winchester (c.1195–1264), « probably the greatest Anglo-Scottish landowner of his day », et d'Hélène de Galloway, de la famille des connétables d'Écosse²⁷ – tandis que la famille, d'origine bretonne, de son mari est d'une noblesse plus intermédiaire. Contrairement au *Miroir*, le prologue du *Corset*, adressé à un seigneur qui ne maîtrisait pas le latin, ne fait pas mention de littérature narrative.

Bibliothèques aristocratiques et princières

Cette possession féminine de livres en français s'étend assez loin dans le Moyen Âge, jusqu'à un point assez avancé du xv^e siècle et même au-delà. S'il est souvent délicat d'établir si ces livres étaient encore lus²⁸, nous disposons parfois, par des critères externes, de preuves intéressantes. C'est le cas par exemple pour Alice Chaucer qui, en 1466, se fait envoyer de son château de Wingfield (Suffolk) à sa résidence d'Ewelme (Oxfordshire) plusieurs ouvrages liturgiques, ainsi que des textes latins, français et anglais, parmi lesquels, outre le *Livre de la Cité des Dames* de Christine de Pizan, figure la chanson des « quaterfitz Emond »²⁹. Les testaments sont moins clairs en la matière, d'autant plus que leur contexte pourrait mener à en exclure les livres les plus profanes ou à nommer préférentiellement ceux dotés d'un rôle mémoriel³⁰. Dans son testament de la fin du xiv^e siècle, Éléonore de Bohun lègue ainsi principalement à sa fille Isabelle des ouvrages de dévotion, tandis qu'à son fils Humphrey, elle donne un « chivaler a cigne », chanson éponyme de leur ancêtre revendiqué, Elyadus, qui fait figure pour eux de roman lignager³¹.

Si les textes religieux paraissent avoir représenté le cœur des lectures féminines, voire de leurs patronages³², celles-ci s'étendaient néanmoins au-delà, touchant aux textes didactiques, historiques ou lignagers, et aux chansons de geste. C. Meale cite ainsi le cas de Marguerite Beauchamp, fille du comte de Warwick et épouse de Jean Talbot, comte de Shrewsbury, qui, outre un très beau livre

²⁶ *Id.*, *Corset: a Rhymed Commentary on the Seven Sacraments*, éd. Keith Val Sinclair, London, Anglo-Norman Text Society, coll. Anglo-Norman Texts 52, 1995, p. 15-21.

²⁷ Richard D. Oram, « Quincy, Roger de, earl of Winchester (c.1195–1264) », dans *The Oxford Dictionary of National Biography*, dir. H. C. G. Matthew et Brian Harrison, Oxford/New York, Oxford University Press, 2004 (ci-après *ODNB*).

²⁸ Voir Carol M. Meale, « Laywomen and their Books in Late Medieval England », art. cit., p. 134. Les preuves d'utilisation les plus incontestables peuvent être fournies par les annotations et gloses sur le texte.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*, p. 130-131.

³¹ *Ibid.*, p. 136 ; Jeanne E. Krochalis, « The Books and Reading of Henry V and His Circle », *The Chaucer Review*, 23-1 (1988), p. 50-77, p. 51-52.

³² Carol M. Meale, « Laywomen and their Books in Late Medieval England », art. cit., p. 137.

d'heures commandité en France, est aussi à l'origine de la traduction, par Lydgate, de *Gui de Warewic*³³. La bibliothèque de la reine Isabelle de France, telle que décrite par les inventaires qui ont suivi sa mort, signale, aux côtés de romans de la matière de Rome et de Bretagne, des chansons de geste telles qu'un *Aimeri de Narbonne* et un « De Duce de Basyns »³⁴.

Ces manuscrits épiques ont pu faire l'objet de dons, prêts, et autres formes de circulation, à l'intérieur de l'aristocratie, tant féminine que masculine, et ce encore au xv^e siècle. Joan Beaufort a pu prêter à son neveu Henri V (1387-1422) « un Livere (contenant les Cronikels de Jerusalem & le viage de Godfray Boylion) »³⁵. Le goût d'Henri V pour les lettres est peut-être hérité de son père, Henri IV (1367-1413), dont les intérêts littéraires sont connus – il a fréquenté l'Université de Paris lors de son exil, cultivait la conversation des *litteratissimos viros*, et a d'ailleurs essayé de convaincre Christine de Pizan de s'établir à la cour d'Angleterre, de même qu'il a fait du poète Scogan le tuteur de ses fils³⁶ –, de la même manière que son intérêt pour Godefroid de Bouillon et le chevalier au cygne pouvait lui parvenir de sa mère Marie de Bohun. Ses frères, Humphrey, duc de Gloucester, et Jean, duc de Bedford, sont connus comme patrons des lettres ou bibliophiles ; Jean de Bedford, régent de France et successivement époux d'Anne de Bourgogne et de Jacquetta de Luxembourg, est d'ailleurs entré en possession de la bibliothèque de Charles V³⁷.

En 1445-1446, Jean Talbot, comte de Shrewsbury, fait pour sa part réaliser et offre à Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, un luxueux volume (aujourd'hui Royal 15 E VI) décoré de 140 enluminures, et contenant notamment une importante section de chansons de geste (*Simon de Pouille*, *Aspremont*, *Fierabras*, les *Enfances Ogier*, *Renaut de Montauban* en prose, *Naissance du Chevalier au Cygne* [version *Beatrix*], le *Chevalier au Cygne*, les *Enfances Godefroy* et la *Chanson de Jérusalem*), aux côtés d'œuvres de Christine de Pizan ou Gilles de Rome³⁸. Mais ce cas est quelque peu particulier : la reine est française, le cadeau veut permettre à la reine de ne pas oublier sa langue...

Princesse tres exellente
Ce livre cy vous presente
De Schrosbery le conte. [...]
Il [l]'a fait faire, ainsi que entens,
Afin que vous y passez temps,
Et lors que parlerez anglois
Que vous n'oubliez le françois
Et que vous voyez les hystoires
Qui bien sont dignes de memoires. (fol. 2v)

³³ *Ibid.*, p. 137-138.

³⁴ Tous deux remis au roi en 1359 ; Susan H. Cavanaugh, *A Study of Books Privately Owned in England : 1300-1450*, thèse de doctorat, Université de Pennsylvanie, 1980, URL : <http://repository.upenn.edu/dissertations/AAI8028845/>, p. 458 ; voir aussi Carol M. Meale, « Laywomen and their Books in Late Medieval England », art. cit., p. 139.

³⁵ Ce dernier avait omis de lui rendre et elle l'a réclamé à ses exécuteurs testamentaires. Jeanne E. Krochalis, « The Books and Reading of Henry V and His Circle », art. cit., p. 64-65.

³⁶ *Ibid.*, p. 54-55 ; Susan H. Cavanaugh, *A Study of Books Privately Owned in England*, op. cit., p. 410.

³⁷ Jeanne E. Krochalis, « The Books and Reading of Henry V and His Circle », art. cit., p. 55-57. Cette bibliothèque a vraisemblablement été dispersée, pièce par pièce, après sa mort ; Jenny Stratford, « The Manuscripts of John, Duke of Bedford: Library and Chapel », dans *England in the Fifteenth Century : Proceedings of the 1986 Harlaxton Symposium*, dir. Daniel Williams, Woodbridge, Boydell Press, 1987, p. 329-50, p. 341.

³⁸ Voir François Suard, *Guide de la chanson de geste et de sa postérité littéraire (XI^e-XV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, coll. Moyen Âge – outils de synthèse 4, 2011, p. 62-63 et Joseph J. Duggan, « Prolégomènes à une pragmatique textuelle de la chanson de geste », dans *L'Épopée romane au Moyen Âge et aux temps modernes*, op. cit., t. I, p. 411-432, p. 412.

Talbot, qui « a mené des campagnes militaires dans la France du Nord pendant vingt-cinq ans »³⁹, a eu l'occasion d'y collecter des manuscrits. Un de ceux-ci – obtenu lors du pillage du château de Laval en 1428 – fournit un autre exemple d'un recueil, contenant un *Aspremont*, aux côtés de textes comme le *Roman de Troie* ou *Ille et Galeron* (aujourd'hui Nottingham, Bibl. univ., Mi LM 6), réalisé pour une femme de l'aristocratie, continentale cette fois, Béatrix de Gavre, qui l'avait peut-être reçu lors de son mariage en 1286 avec Gui IX de Laval⁴⁰.

Il paraît aussi ressortir du panorama proposé par Olivier Collet qu'en France, au début du XIV^e, les bibliothèques de Clémence de Hongrie ou de Mahaut d'Artois étaient proportionnellement plus riches en textes narratifs vernaculaires que celles de Raoul de Nesle, Jean d'Avesnes, Gui de Dampierre, Louis X ou Godefroid de Naste⁴¹. O. Collet note d'ailleurs qu'« il se pourrait [...] que les femmes jouent un rôle plus substantiel que ce que l'on tend à imaginer » dans l'essor de la littérature vernaculaire, « certains indices factuels – postérieurs – nous suggèrent d'ailleurs leur intérêt, ou l'attrance de ceux qui les entourent, pour une telle littérature »⁴².

Il est possible que des chansons aient connu une faveur particulière auprès du public aristocratique féminin, notamment les *Enfances Ogier* et *Berte aus grans piés* d'Adenet le Roi. On se souviendra que les *Enfances Ogier* sont dédiées à Marie de Brabant, à qui a peut-être été offert le ms. BnF, fr. 1471 (XIII^e et possible copie de première génération) et qui possédait aussi le recueil Ars. 3142. Parmi les possesseurs de manuscrits de ce texte, on trouve Clémence de Hongrie, Mahaut d'Artois, mais aussi Philippe le Hardi, ou Jeanne de Chalon, comtesse de Tonnerre, qui en possédait un exemplaire enluminé, tandis qu'Agnès de Bourgogne détenait une *Berte aus grans piés*, dont un volume a aussi été présenté à la reine Isabelle de Bavière par Charles VI (avant que celui-ci ne se ravise et ne l'offre au seigneur de Coucy)⁴³. Un goût pour le thème des enfances permettrait de faire le lien avec les textes évoqués par Robert de Gretham dans sa condamnation des goûts d'Aline de Quency, et peut mener à s'interroger sur un rôle éducatif de ces chansons, favorisant leur place dans les lectures maternelles. Une autre piste est fournie, pour une partie de ces noms, par la possible nature de texte de « propagande » bourguignonne des *Enfances Ogier*⁴⁴.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*, p. 430-431.

⁴¹ On retrouve également des chansons de geste dans les bibliothèques de Marguerite de Flandres, Marguerite d'Autriche, ou parmi les livres d'une comtesse de Tonnerre morte en 1360, de Gabrielle de la Tour, épouse de Louis de Bourbon, ou chez des dames de l'aristocratie du Nord-Est. Olivier Collet, « Du "manuscrit de jongleur" au "recueil aristocratique" : réflexions sur les premières anthologies françaises », *Le Moyen Âge*, 113-3 (2008), p. 481-499, p. 489-492 et 495-496 ; Paula Leverage, *Reception and Memory*, *op. cit.*, p. 88.

⁴² *Ibid.*, p. 495 et n. 24 ; Peter W. Fleming, « The Hautes and their "Circle": Culture and the English Gentry », dans *England in the Fifteenth Century*, *op. cit.*, p. 85-102, à la p. 101 « *cultural appreciation and patronage may have provided one of the few areas in which educated women could exercise a high degree of initiative, independence and discretion* ».

⁴³ Keith Busby, *Codex and Context*, *op. cit.*, t. II, part. p. 640-659. On connaît quelque peu les livres de Mahaut d'Artois grâce à une réclamation faite par elle, en 1321, suite à l'occupation de son château de Hesdin par Robert d'Artois. (p. 644). Voir aussi Paula Leverage, *Reception and Memory*, *op. cit.*, p. 86-87.

⁴⁴ *Ibid.*

Manuscrits d'*Otinel* et lectures anglaises de la fin du Moyen Âge

Si l'on a parfois soutenu la thèse d'une substitution presque complète de l'anglais au français dans les lectures vernaculaires anglaises au cours du XIV^e siècle, il semblerait en réalité que la littérature narrative française ait continué à occuper une place importante pour l'aristocratie anglaise, notamment autour de plusieurs rois lettrés, ayant souvent vécu sur le Continent et dont la famille proche pouvait inclure des femmes d'origine continentale, à l'image d'Édouard III (1312-1377), fils d'Isabelle de France et époux de Philippa de Hainaut. Cette dernière, par ailleurs protectrice de Froissart, offre au roi pour le nouvel an 1333 une aiguière représentant des images de « Julii Cesar', Jude Machabei, Regum Charleman' et Arthuri, Rouland', Oliveri, Galvan et Laucell' de Lacu »⁴⁵. L'influence française, conjointe à un goût pour les lettres, est aussi visible chez Henri IV (1367-1413) ou Henri V (1387-1422), comme plus tard dans le cercle proche d'Édouard IV (1442-1483) et Élisabeth Woodville, même si l'anglais s'impose progressivement « à la fois comme langue nationale et comme langue littéraire », peut-être en partie sous l'effet d'une forme de réaction identitaire des couches supérieures de la société durant la Guerre de Cent Ans⁴⁶, ou sous le coup de l'ascension sociale de catégories intermédiaires (*gentry*, élites urbaines) durant le XIV^e siècle, accompagnée peut-être des encouragements de l'Église d'Angleterre pour le développement d'un enseignement en anglais, qui prend son essor dans les écoles de grammaire après la Peste Noire⁴⁷.

Vers 1380, William Langland, qui cite parfois des sentences françaises tout en paraissant déplorer la fin de l'enseignement de cette langue, met dans la bouche d'un personnage allégorique (Convoitise) un aveu d'incompétence, qui associe illettrisme et méconnaissance du français : « *for I lerned neuere rede on boke / And I can no frenche in feith – but of þe ferthest ende of Norfolk* »⁴⁸. Cette association semble encore faire du français, à un moment où l'enseignement des écoles est supposé avoir basculé en anglais, une mesure de l'éducation, comme la capacité à lire. D'autres indices nous éclairent sur le maintien du français, au moins au niveau des représentations et peut-être des pratiques éducatives, comme une langue de prestige et d'autorité. Comme l'écrit Andres M. Kristol, « dans les dernières années du XIV^e et au début du XV^e s., le système éducatif anglais fait un effort relativement important pour maintenir l'enseignement du français dans les couches moyennes et supérieures de la société »⁴⁹, qui se matérialise par l'élaboration d'une pédagogie, avec ses *Manières de langage*, *nominalia*, manuels d'orthographe, traités de grammaire, *artes dictaminis*, dont « la

⁴⁵ Juliet Vale, *Edward III and Chivalry: Chivalric Society and its Context, 1270-1350*, Woodbridge, Boydell Press, 1982, p. 42-56, part. p. 45.

⁴⁶ Aude Mairey, *Une Angleterre entre rêve et réalité*, op. cit., p. 33-34. Il faut néanmoins attendre le XV^e siècle et la dynastie de Lancastre pour voir la mise en place par le pouvoir royal d'une « politique consciente en faveur de l'anglais ». Dans le même temps, le maintien de revendications territoriales sur le Continent a pu aussi, *a contrario*, favoriser la poursuite d'un intérêt pour la langue française (*Manières de langage : 1396, 1399, 1415*, éd. Andres Max Kristol, London, Anglo-Norman Text Society, coll. Anglo-Norman texts 53, 1995, p. XVII).

⁴⁷ Aude Mairey, *Une Angleterre entre rêve et réalité*, op. cit., p. 35-36 et 307.

⁴⁸ William Langland, « Critical text: Bx », dans *Piers Plowman Electronic Archive*, éd. Robert Adams et al., 1994, URL : <http://piers.iath.virginia.edu/index.html> (visité le 04/05/2016), Passus B 5, v. 240-241 ; ces données sont présentées par Aude Mairey, *Une Angleterre entre rêve et réalité*, op. cit., p. 306.

⁴⁹ *Manières de langage*, éd. cit., p. XVII.

majeure partie » des manuscrits date de la fin du XIV^e et du début du XV^e siècle.

Il semblerait que les manuscrits de la *Chanson d'Otinel* puissent témoigner de ces fonctions éducatives des textes français : ainsi, le BnF, fr. 25408, manuscrit contenant essentiellement des textes didactiques, élaboré dans un milieu clérical, garde-t-il à la fois trace de quelques vers de la *Chanson d'Otinel* de même que d'exercices latins fréquents dans les écoles (thème de proverbes) ; surtout, le Bodmer 168 (*Waldef, Gui de Warewic, Otinel*), dont la possession est clairement aristocratique⁵⁰, nous montre ici et là, outre dessins et essais de plume dans les marges, un petit poème incitant à la pratique régulière de la lecture afin d'éviter de *turner a brykun*⁵¹.

Copié en Angleterre, peut-être dans l'Est (Est-Anglie) ou le Nord-Est (Yorkshire), vraisemblablement au dernier tiers du XIII^e siècle, le Bodmer 168 fournit l'exemple d'un manuscrit de qualité intermédiaire, de niveau d'exécution moyen et peu décoré, quoique de bonne facture et d'une grande lisibilité, caractéristiques qui font penser à un recueil véritablement destiné à la lecture, et à une lecture peu savante, de loisir, pour un public néanmoins d'une certaine aisance. Des traces nombreuses montrent d'ailleurs que ce manuscrit a été utilisé pendant les XIV^e, XV^e, voire XVI^e siècles, et toutes celles qui peuvent être identifiées pointent vers un public féminin. On y trouve ainsi aux fol. 6 et 222v la signature, et vraisemblable marque de possession, d'une « Jane Grey » (XV^{ex}), qui me semble devoir être identifiée avec Jane ou Joan (parfois, Eleanor) Woodville (†1491), épouse d'Antoine Grey de Ruthin (†1480), héritier du comte de Kent⁵², et sœur de la reine Elisabeth Woodville, qui a elle-même possédé un manuscrit de l'*Estoire del Saint Graal* provenant originellement de la bibliothèque de Charles V (aujourd'hui Brit. Libr., Royal 14 E III)⁵³. La signature de cette Jane Grey s'y trouve au fol. 1, en-dessous de l'inscription du nom des enfants de la reine, Élisabeth (1466-1503) et Cécile (1469-1507) de York (« Elysabeth, the kyngys dowter and Cecyl the kyngys dowter ») par la main de la reine ou celle de sa fille Élisabeth⁵⁴. Elle présente des similarités indéniables avec celle de notre manuscrit, même s'il semble que la scriptrice ait nettement progressé de l'une à l'autre⁵⁵. Dans le Royal 14 E III, comme dans le Bodmer 168, la signature figure une deuxième fois au dernier fol. du ms. (fol. 162). Une troisième signature de Jane Grey apparaît, toujours aux côtés des noms d'Élisabeth et Cécile, dans le ms. Princeton, Bibl. univ., Garrett 168 (fol. de garde antérieure et postérieure), qui

⁵⁰ Contrairement à ce qui a pu être affirmé à la suite de Keith Busby, *Codex and Context*, op. cit., t. II, p. 734.

⁵¹ Fol. 11v, en marge de dos, « [...] ¶ de sovent lire le[çun(?)] / ne seyez las / ¶ soveingnez [vus (?)] / de la reysun / ke vus ne vus t[ur (?)] / nez a brykun » ; voir les notices de ces deux mss, dans Jean-Baptiste Camps, *La « Chanson d'Otinel »*, éd. cit., p. cxv-cliii.

⁵² R. Ian Jack, « Grey family (per. 1325-1523) », *ODNB* ; Anne F. Sutton et Livia Visser-Fuchs, « A “Most benevolent queen”: Queen Elizabeth Woodville's reputation, her piety and her books », *The Ricardian*, 10 (1994), p. 214-245, à la p. 229 et n. 88.

⁵³ Ce ms. est ensuite passé à Charles VI, puis à Jean de Bedford, avant de parvenir à Richard Roos de Gedney (†1482), qui l'attribue dans son testament à sa nièce Éléonore Haute. On le retrouve aux mains d'Élisabeth Woodville. Le catalogue de la bibliothèque royale du château de Richmond, en 1535, l'identifie d'ailleurs (n° 93) comme « Le Saint Gral donné a la royne » ; British Library, « Royal 14 E III », dans *Archives and Manuscripts : Catalogue*, URL : http://searcharchives.bl.uk/IAMS_VU2:IAMS040-002107004 (consulté le 04/05/2016).

⁵⁴ Anne F. Sutton et Livia Visser-Fuchs, « A “Most benevolent queen”... », art. cit., p. 229.

⁵⁵ Le fait que la main de la signature du Royal 14 E III soit inexpérimentée n'est pas étonnant en soi : c'est fréquemment le cas pour les mains féminines de la période et, plus généralement, les mains non professionnelles. Voir Carol M. Meale, « Laywomen and their books in late Medieval England », art. cit., p. 134. Une différence d'âge peut également avoir joué un rôle.

contient un compte rendu des funérailles de l'empereur Mohammed II et a été réalisé à l'origine pour le prince de Galles, Édouard⁵⁶. On note aussi dans le Bodmer 168 la présence des noms « Margeret » et « Katerine », ajoutés dans les marges en pseudo-lettrines (fol. 188v et 190v), qui pourraient renvoyer soit aux prénoms de deux autres sœurs de cette génération de Woodville, Catherine et Margaret⁵⁷, soit à deux des filles d'Elizabeth Woodville et Édouard IV, Margaret (†1472) et Katherine (1479-1527)⁵⁸. Notons que l'on pourrait spéculer sur la présence d'un manuscrit qui proviendrait du Yorkshire ou d'Est-Anglie, dans les mains d'une proche d'une reine, dont le premier époux vient de la famille Grey, notamment implantée en Yorkshire et en Oxfordshire⁵⁹, et dont le second, Edouard IV, est le fils du duc de York. L'intérêt de membres de la famille Grey au xv^e siècle pour les chansons de geste est aussi attesté par la possession, par Jean de Grey, de deux *Renaut de Montauban* (Oxford, Bibl. Bodl., Laud. misc. 637, daté de 1333, et Cambridge, Bibl. univ., Peterhouse 2.0.5, contenant aussi *Maugis d'Aigremont*)⁶⁰. Un intérêt de ce type a aussi pu exister dans la famille de Woodville, notamment chez le père de Jane (voir *infra*).

Aux fol. 207v–209 figure une série de signatures et d'annotations de différentes mains (xvi^{2/2} ou xvi^{ex}) : « Anne Echyngham » au fol. 207v (et aussi « Anne Ech » au f. 208v ; « An » au fol. 209) ; fol. 209, « Ane Wy.. » (Wyv?) et « Elezabeth Matsal » ; enfin, un(e) illettré(e) (dame de compagnie, servante, enfant ?) tente au fol. 207 de recopier le nom d'Anne Echyngham juste au-dessus et réalise un autre essai du même type au fol. 209 à droite des signatures. S'il ne s'agit pas nécessairement de marques de possession, ces signatures semblent renvoyer à l'Est-Anglie⁶¹. Anne Echingham (ou Itchingham) est peut-être à identifier avec la fille (†1599) et héritière d'Édouard Echingham, et épouse, en 1542, d'Owen Hopton (1519-1595), shérif de Norfolk et Suffolk en 1564, plus tard lieutenant de la tour de Londres, qui s'est distingué « by the custody and care he took of *Lady Katherine Grey* at Cockfield, Suffolk, during the last fourteen weeks of her life in 1567-8 »⁶². Cette Katherine Grey, sœur d'une autre Jane Grey, la « reine de neuf jours », étant l'arrière-arrière-petite-fille d'Élisabeth Woodville (par son premier mariage avec Jean Grey de Groby), il n'est pas impossible que le manuscrit soit resté dans cette famille au cours du xvi^e siècle, et ait changé de mains

⁵⁶ *Ibid.*, p. 144 et n. 90.

⁵⁷ Voir Charles Ross, *Edward IV*, New Haven/London, Yale University Press, coll. Yale English Monarchs, 1997, p. 88 et 93.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 6. Une autre identification, voisine, a été proposée par Don C. Skemer, *Medieval & Renaissance Manuscripts in the Princeton University Library*, 2 vol., Princeton, Princeton University Press, 2013, t. I, p. 383-385, par rapprochement avec le Garr. 168, où figure, avec les signatures d'Élisabeth et Cécile de York, une inscription presque effacée, dont il propose la lecture « Jane Grey / Aetatis 5 (?) », qu'il identifie avec une femme de la famille de Jean Grey de Groby (Leicestershire), premier époux d'Élisabeth Woodville. Cette identification, qui concorde certes avec une transmission générationnelle à l'intérieur de la famille Grey, est néanmoins rendue problématique par la difficulté à déterminer la personne qui y correspondrait, à l'exception de la belle-sœur de Jean, Jane Norton, ép. Grey.

⁵⁹ Voir James Charles Blomfield, *History of the Present Deanery of Bicester, Oxon. Part. 4, History of Middleton and Somerton*, Bristol, Parker and Company, 1888, p. 96-97.

⁶⁰ Joseph J. Duggan, « Prolégomènes à une pragmatique textuelle de la chanson de geste », art. cit., p. 427-428 et n. 54.

⁶¹ Le nom de famille « Matsal » paraît implanté dans l'Est-Anglie et dérive de Mattishall (district de Breckland, Norfolk), selon l'hypothèse de Robert Anderson, « Waldef », dans *Le Roman jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, dir. Jean Frappier et Reinhold R. Grimm, Heidelberg, C. Winter Universitätsverlag, Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters 4, 1978, t. I, p. 283-291 et t. II, p. 216-221, p. 219.

⁶² John Craig, « Hopton, Sir Owen (c.1519–1595) », *ODNB*, nous soulignons.

suite à la disgrâce et à la confiscation des biens de cette branche de la famille.

L'exemple de la famille de Grey montre que, à la fin du XV^e siècle, voire plus ponctuellement au XVI^e, les manuscrits de textes épiques ou romanesques français n'avaient pas cessé d'éveiller la curiosité à la cour royale anglaise, et qu'ils circulaient encore entre le roi, la reine et les plus hautes familles anglaises, notamment à la période d'Édouard IV et Elizabeth Woodville, dans ce « cultural milieu where there was residual interest in earlier French Literature »⁶³. Qu'il ne s'agisse pas uniquement de la transmission de vieux manuscrits acquis à date ancienne paraît confirmé par une note de Richard Woodville, Lord Rivers, père de Jane, sur le Bodley 264 (*Roman d'Alexandre*) :

Cest livre est a monseigneur Richart de Widevielle, seigneur de Rivieres, ung des compaignons de la tres noble ordre de la jartiere, et ledist seigneur acetast ledist livre l'an de grace mille .cccclxvi. [1466], le premier jour de l'an a Londres, et le Ve an de la coronation de tres victorieux roy Eduard quart de che non, et le second de la coronation de tres vertueuze royne Elyzabeth, l'endemain du jour de saint More.⁶⁴

La mère d'Elizabeth Woodville, Jacquetta de Luxembourg, de la lignée des comtes de Saint-Pol, brièvement seconde femme de Jean de Bedford avant d'être l'épouse de Richard Woodville, a pu jouer un rôle dans la connaissance de la langue française et le goût pour la littérature de cette famille. Leur autre fils, Antoine, comte de Rivers, se serait distingué comme traducteur en moyen anglais du *Livre du corps de policie* de Christine de Pizan et, parmi les familles en vue à la cour et proches des Woodville, celle des Haute, originaire du Kent, se distingue également par ses intérêts littéraires : Eleanor Roos, ép. Haute, nièce du traducteur de la *Belle Dame Sans Merci* d'Alain Chartier, a notamment possédé le Brit. Libr., Royal 14 E III de l'*Estoire del Saint Graal*, déjà mentionné, reçu de son oncle et qu'elle a offert par la suite à la reine Elizabeth Woodville⁶⁵. Ce renouveau d'intérêt pour les textes français a pu être entretenu par les goûts personnels du souverain, peut-être encore renforcés lorsque ce dernier « became acquainted with the library of Louis de Bruges during his exile in 1470-1471 »⁶⁶. Édouard IV, qui a constitué le premier noyau stable d'une bibliothèque royale anglaise, ne se fournissait d'ailleurs pas en Angleterre mais dans les ateliers professionnels de Flandre, tout particulièrement en ce qui concerne les manuscrits enluminés⁶⁷. Ces différents éléments paraissent aussi mettre en valeur le rôle qu'ont pu jouer les contacts étroits entre l'Angleterre et la Flandre, puis les Pays-Bas bourguignons, dans le maintien du français en Angleterre et à la cour royale. Cette influence a pu être plus forte dans les régions du Sud-Est, plus proches géographiquement du Continent et des Pays-Bas⁶⁸.

Si les lignes qui précèdent peuvent donner l'impression d'un rôle important du public

⁶³ Keith Busby, *Codex and context, op. cit.*, t. II, p. 677, qui cite également le legs, par Maud de Clifford, épouse de Richard de York, à Alesia Montacute en 1446 de « duos libros gallicos vocatos *Gyron le Curtasse* ».

⁶⁴ *Ibid.*, p. 678-679.

⁶⁵ Éléonore Haute faisait partie de la famille par alliance de la reine (Roger Middleton, « Manuscripts of the Lancelot-Grail Cycle in England and Wales: some books and their owners », dans *A Companion to the Lancelot-Grail Cycle*, dir. Carol Dover, Cambridge, D. S. Brewer, coll. Arthurian Studies 54, 2003, p. 219-235, p. 222 et n. 10) et a vécu à la cour jusqu'au moins en 1486. Cadeaux, prêts ou échanges de livres ont pu être monnaie courante entre femmes de l'aristocratie anglaise (Carol M. Meale, « Laywomen and their books in late Medieval England », art. cit., p. 140, n. 62, et p. 144).

⁶⁶ Keith Busby, *Codex and Context, op. cit.*, t. II, p. 678-679.

⁶⁷ Janet Backhouse, « Founders of the Royal Library: Edward IV and Henry VII as collectors of illuminated manuscripts », dans *England in the Fifteenth Century, op. cit.*, p. 23-41, à la p. 24.

⁶⁸ Peter W. Fleming, « The Hautes and their "Circle"... », art. cit., p. 100.

aristocratique féminin dans le mécénat et la possession de manuscrits de chansons de geste, cette question me semble rester encore ouverte et amendable par des recherches ultérieures. Il conviendrait, par une étude sérielle des catalogues et inventaires des hommes et femmes de cette période, de tester l'existence de corrélations entre langue, genre littéraire, textes d'une part et genre, catégorie sociale ou origine géographique des possesseurs de l'autre. Des artefacts peuvent biaiser notre perception de ces listes, en n'en extrayant que ce qui touche à la littérature épique. Néanmoins, certaines pistes peuvent être d'ores-et-déjà tracées. Y a-t-il eu, par exemple, une mode des œuvres d'Adenet le Roi suite au mécénat de Marie de Brabant ? Si la possession de manuscrits de chansons de geste peut parfois avoir une valeur relative au lignage (*Chevalier au cygne* chez les Bohun, *Gui de Warwick* pour Marguerite Beauchamp), peut-on aussi arguer d'un rôle politique ou identitaire dans l'aristocratie (Cycle des Lorrains dans l'Est, *Enfances Ogier* dans les pays bourguignons) ?

On peut aussi se demander si la possession de ces textes par les femmes peut être liée, tantôt à l'identification possible avec des figures maternelles fortes (comme dans *Berte as grans piés*)⁶⁹, ou avec une potentielle fonction éducative, tant en France qu'Outre-Manche⁷⁰. Mais nous devons également nous méfier de nos présupposés éventuels : à cette période, en effet, des femmes peuvent être partie prenante dans des conflits féodaux. Mahaut d'Artois, dont la bibliothèque a été évoquée, nous fournit un bon exemple d'une grande feudataire directement impliquée dans les conflits de son temps, et pourquoi pas tout aussi sensible aux thèmes traditionnels des chansons.

Jean-Baptiste CAMPS
École nationale des chartes

⁶⁹ Voir Paula Leverage, *Reception and Memory*, *op. cit.*, p. 85-86.

⁷⁰ Cette fonction éducative est attestée aussi en France, avec le don d'un secrétaire de Charles VI à son fils d'un manuscrit du *Roman d'Alexandre* « pour esbatre et aprendre a lire » ; *Ibid.*, p. 96.